



Monsieur Guy DEPRET "Président"

6 Résidence les Peupliers

62580 Vimy

Téléphone : 06 99 21 59 66

Facebook : *Pétanque et loisirs de Vimy*

Pétanque et loisirs de VIMY

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que **notre prochain vide grenier** aura lieu le :

Samedi 8 Février 2020 dans la salle des fêtes "Fernand Tirtaine" de Vimy (Adresse : Rue de la Salle des Fêtes).

- ✓ *Heure d'ouverture de la salle aux exposants 6 h (des chariots seront mis à votre disposition), vous devez signer le registre dès votre arrivée.*
- ✓ *Heure d'ouverture au public 9 h.*
- ✓ *Heure de fermeture 18 h.*
- ✓ *Les tarifs sont :*
 - *de 5 € pour une table de 1,20 x 0,75 (vous devez préciser le Nb de tables)*
 - *de 4 € le ML pour exposants qui souhaitent une surface au sol (sur 80 cm de large)*

Si vous êtes intéressé, vous pouvez soit :

1) Via internet vous rendre sur le site "BROCABRAC"

Afin d'avoir toute les explications et de retirer l'imprimé à remplir (vous trouverez cet imprimé au format " PDF " en bas de la page sur le site Brocabrac).

Cet imprimé devra nous être retourné dûment rempli de votre part pour le :

*11 Janvier 2020 **au plus tard** à l'adresse suivante :*

M. Guy Dépret 6 Résidence les peupliers 62580 Vimy (tél : 06 99 21 59 66.)

2) Passer au stade de foot de la mine à Vimy pour retirer :

- *l'imprimé qui devra nous être retourné dûment rempli de votre part pour le 11 Janvier 2020 **au plus tard** à l'adresse suivante :
M. Guy Dépret 6 Résidence les peupliers 62580 Vimy.*

Cet imprimé sera à retirer auprès de " M. Guy Dépret Tél: 06 99 21 59 66" lors de ses permanences qui se tiendront au stade de foot DE VIMY (stade de la mine) les :

- *Les lundis de 16h à 19h*
- *Les Vendredis de 16h à 19h*

3) Ou effectuer la demande par E-mail à l'adresse suivante : dgpétanqueetloisirs@gmail.com afin que nous puissions vous envoyer :

*L'imprimé qui devra nous être retourné pour le 11 Janvier 2020 **au plus tard**, à l'adresse suivante : M. Guy Dépret 6 Résidence les peupliers 62580 Vimy tél : 06 99 21 59 66*

accompagné du règlement à l'ordre de "Pétanque et loisirs de Vimy"

Nota : *les chèques seront encaissés après la manifestation.*

*(Vous pouvez donc vous inscrire **rapidement car les places sont limités**).*

Les exposants devront être installés dans la salle pour 8h (passé ce délai nous considérerons qu'ils sont absents).

*Le président
Guy DEPRET*